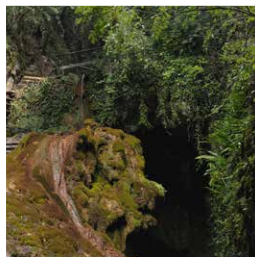


# our horizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLON



Commune

## Joyeuses Fêtes



P 16

Social

## Grand prix du vin Suisse



P 20

Culture

## 40e La Laurentia



# Sommaire



© Gérard Raymond/Alentour.ch

Editorial .....	3
-----------------	---

## **Commune**

---

La vie du conseil .....	4-7
Bornes de recharge pour voitures électriques.....	8-9
Attribution des mérites communaux .....	9
Règlement communal des constructions .....	10
Voirie déchetterie.....	10
Le SMS comme canal d'information .....	11

## **Social**

---

Bienvenue à .....	12-13
Informations RH diverses .....	14

2'500 <sup>ème</sup> résidante de notre commune .....	14
Marie-Jo Roduit 25 ans à la bibliothèque, le dynamisme .....	15
Grand Prix du vin suisse .....	16-17
Du premier réseau agro-environnemental viticole de Suisse.....	18
« Espace de liberté – Plus d'espace pour les enfants ».....	19

## **Culture, loisirs et culte**

---

Le 40 <sup>ème</sup> anniversaire de la Laurentia ... ça presse ! .....	20
Relais Saillon-Barbentane 2016 .....	21
Patrimoine de Saillon .....	22-23
Course Ste-Catherine : 30 ans ! .....	24

## **Du côté de l'école**

---

Ma cabane à Ovronnaz.....	25
Une journée aux CFF avec mon papa.....	26
Vous pouvez répéter la question ? .....	27-29
250 mandarines, 12 citrons, 24 épis scintillants, .....	29
La Reine des neiges, vêtue de gris-vert.....	30
Moreganize, Moodle, Doodle, l'heure est aux rendez-vous.....	31

## **Dernière page**

---

Agenda 2017 - Carte de voeux.....	32
-----------------------------------	----

# Comment vous dire... ?

Réfection de l'église paroissiale  
Route nord du canal LSF Pavage du  
bourg Place des Remparts  
Route des Chiles Place Farinet Musée de la fausse  
monnaie Passerelle à Farinet Aménagement de la  
nouvelle crypte **Nouvel accès arrière du Bourg**  
**Agrandissement du Home des**  
**Collombeyres** Saillon, cité de  
l'asperge Route Sous les Bercles et  
Collombeyres Route des Marais-Neuf  
Création de la Fondation du Foyer les  
Collombeyres Réfection de la tour et  
des remparts **Transformation de la**  
**maison de commune**  
Agrandissement de la STEP  
**Aménagement de la Place des**  
**Remparts** Route des Epineys Réservoir  
d'eau potable 1er Réseau  
Agro-Environnemental viticole de  
Suisse **Acquisition d'un tonne-pompe**  
Route des Vernayaz Concept des  
canaux **Création d'une crèche et UAPE**  
Participation à Valéole  
**Agrandissements du centre**  
**scolaire** Route de Tobrouk Route de  
l'Amadou Télé-réseau, fibre optique **Parking**  
**semi-enterré et place scénique** Route du Centre  
thermal, Ronquoz et Bains de Saillon Saillon Grand-Cru  
**Aménagement des routes de plaine Plus beau village de**  
**Suisse romande 2013** Réfection de la maison Stella Helvetica  
Place de l'Envol Aménagement du Columbarium Acquisition du  
local Office du tourisme **Réhabilitation et optimisation de la STEP**  
Dénomination du Passage Pascal Thurre Aménagement de la  
déchetterie communale Achat du C.O. de Leytron **Via Farinetta**

Un bilan ? Non. Une énumération non exhaustive des projets plus ou moins importants concrétisés durant ces vingt dernières années qui ont vu Saillon passer de 1'469 habitants en 1996 à plus de 2'500 aujourd'hui.

Ces réalisations ont été possibles grâce à la collaboration compétente et active de nombreuses personnes tant au niveau décisionnel, administratif que logistique.

Le dynamisme, l'engagement, l'enthousiasme de nos habitants à encourager, participer, voire à porter des initiatives visant le bien commun et le rayonnement de notre belle commune contribuent à faire de Saillon un village où il fait bon grandir, vivre.

Les Saillonintzes et les Saillonins, j'en suis plus que jamais convaincue, constituent la vraie richesse de Saillon. Alors à vous toutes et tous

...tout simplement MERCI !

*Joyeux Noël !  
votre présidente, Alba Mesot*

# La vie du conseil

## La vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil municipal de juin à décembre 2016. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- Une visite à Barbentane, village provençal jumelé avec notre commune, à l'occasion de leur Fête patronale de la Saint-Jean (23-24 et 25 juin)
- Une rencontre avec des membres de la commission Patrimoine à l'Espace Barbentane pour une présentation de leur travail (28 juin)
- L'accueil du Conseil municipal de Veyras, le 12 juillet
- La sortie des aînés à laquelle toutes les personnes de 70 ans et plus, résidant à Saillon, sont invitées, le 18 août au Saut du Doubs à Villers-le-Lac/France
- L'inauguration du poste de détente et de couplage Sogaval SA à la STEP, le 14 septembre
- L'accueil de Mme Marie-Clotilde Lenweiter Hernach, 2500ème habitante de Saillon, le 4 octobre
- L'inauguration du nouveau complexe des Bains de Saillon, le 13 octobre
- Accueil du conseil municipal de Vérossaz, le 21 octobre
- Le repas de soutien marquant le 30ème anniversaire de la course de Sainte-Catherine, le 18 novembre

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

## Administration générale

- Décision d'octroyer le droit de cité, après analyse du dossier et audition, à M. Agim Sadiku, Mme Luljeta Sadiku et leurs enfants Edon Sadiku et Tina Sadiku (14 juin) et à M. Christian Vuilloud (18 octobre)
- Nomination de Mme Jessica Thurre au poste de responsable du service administratif à temps partiel et validation de son cahier des charges, le secrétaire communal, M. Boris Clerc étant responsable de l'ensemble de l'Administration (26 juillet)
- Organisation des bureaux pour les votations fédérales et cantonales du 26 septembre (23 août)
- Prise de connaissance de la démission de Mme Viviane Raymond de sa fonction de gestionnaire des salles communales et des réceptions avec effet au 31 décembre 2016 (23 août)
- Prise de connaissance et épuration des listes déposées dans le cadre des élections communales 2016, soit Liste No 1 : Parti Libéral Radical (PLR) – Liste No 2 : Parti Démocrate Chrétien et Liste No 3 : UDC Saillon (19 septembre)

### Bureau communal Horaires des fêtes

#### Fermeture des bureaux :

du vendredi 23 décembre  
2016 à 17h00

au lundi 2 janvier 2017  
à 08h00

Toute l'équipe communale  
vous souhaite d'excellentes  
fêtes de fin d'année.



© lindaphoto.ch

- Prise de connaissance du dépôt d'une seule liste PDC pour juge et vice-juge de commune soit, conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP), élections tacites de Mme Geneviève Cheseaux comme juge et Mme Valérie Luisier comme vice-juge (19 septembre)
- Organisation du bureau pour l'élection du conseil communal du 16 octobre 2016 (19 septembre)
- Organisation de la réception de Mme Marie-Chantal May Canellas, nouvelle juge fédérale domiciliée à Saillon (4 et 18 octobre, 8 et 22 novembre)
- Prise de connaissance des résultats de l'élection au conseil municipal à savoir que les candidats de la liste No 1 PLR (Parti Libéral Radical) M. Joël Roduit et Mme Amélie Roduit Thurre et les candidats de la liste No 2 PDC (Parti Démocrate Chrétien) MM. Charles-Henri Thurre, Moïse Tramaux et Christian Lalain sont élus (18 octobre)
- Prise de connaissance, à la suite du dépôt d'une seule liste PDC à la présidence et à la vice-présidence, des élections tacites de M. Charles-Henri Thurre à la présidence et M. Moïse Tramaux à la vice-présidence de la commune (18 octobre)
- Organisation du bureau pour la votation fédérale du 27 novembre (18 octobre)
- Adjudications, dans le cadre de la réfection des WC publics de la maison de commune, des travaux d'électricité à Bridy F. électricité Sàrl à Saillon, sanitaires à Eddy Buchard SA à Saillon, peinture à Michellod Peinture à Leytron, menuiserie à Miguel Rebelo Sàrl à Saillon, carrelage à Enzo Carrelages Sàrl à Saillon (18 octobre)
- Décision, après audition, de nommer M. Jonas Bruchez au poste de stagiaire MP-E pour l'année 2017-2018 (22 novembre)
- Analyse et approbation du budget 2017 du CSIB des Deux Rives (8 novembre)
- Autorisation octroyée au Tour de Romandie d'emprunter les routes communales et d'utiliser du matériel sonore à l'occasion du prochain tour, le 26 avril 2017 (22 novembre)
- Autorisation octroyée à la course Saillon-Ovronnaz, d'emprunter les routes communales et d'utiliser la salle de gymnastique le 22 avril 2017 (22 novembre)
- Validation de quelques modifications de dénomination de rues et de sens dans le cadre du renouvellement de la mensuration officielle (22 novembre)
- Autorisations octroyées aux Bains de Saillon, dans le cadre d'un anniversaire, le 3 janvier 2017 ainsi qu'à la Société de développement, dans le cadre de la Fête du Feu du 3 décembre de tirer des feux d'artifice (22 novembre)

## Enseignement et formation

- Décision de proposer au Service de l'Enseignement de l'Etat du Valais, l'engagement de Mme Lauranne Thurre dès la rentrée 2016/2017 (28 juin)
- Analyse et approbation des statuts du CO régional des 2 Rives comprenant les communes de Chamoson, Leytron, Riddes, Isérables et Saillon (8 novembre)

## Culture, loisirs et culte

- Autorisation octroyée à la Société de développement pour le tir de feux d'artifice dans le cadre de la Fête nationale, le 31 juillet (14 juin)
- Décision, d'entente avec la Société de Développement, d'adhérer à l'Association des plus beaux villages de Suisse (26 juillet)
- Autorisation octroyée à la Course de Ste Catherine pour l'organisation de la 30ème édition le 19 novembre et pour la mise sur pied d'un souper de soutien à la salle de gymnastique le 18 novembre (26 juillet)
- Analyse et approbation du cahier des charges de la commission Patrimoine (14, 28 juin)
- Prise de connaissance que, sous l'égide de M. Fabrice Vouillamo, un nouveau comité pour la promotion et la gestion de la Via Farinetta, est en voie de constitution (26 juillet) ; prend note que M. Marc Bruhin en assumera la présidence, Mme Lidia Vouillamo, le secrétariat et M. Quentin Favre, la caisse (23 août)

## Sécurité publique

- Prise de connaissance de la décision de l'Office vétérinaire cantonal relative à une interdiction de détention d'un chien (14 juin)
- Décision de dénoncer la convention de partenariat avec l'Autorité de Protection de l'Adulte et de l'Enfant des Deux Rives pour le 31 décembre (14 juin) et de rejoindre l'APEA de Martigny dès le 1er janvier 2017 (6 décembre)
- Décision de désigner Géo2Rives SA comme correspondant de notre commune dans le cadre des travaux d'introduction du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF) menés par l'Etat du Valais (20 septembre)
- Autorisation d'exploiter délivrée à M. Mathieu Brauning pour l'exploitation du café-restaurant St-Laurent (18 octobre)

## > La vie du conseil

- Décision d'aider financièrement, en collaboration avec la Société de Développement, l'AAM (Association des Amis du Marbre) dans le cadre d'une exposition à Naters (23 août)
- Décision, d'entente avec l'Office du Tourisme, d'autoriser la mise sur pied d'un village de Noël (23 août)
- Validation de la désignation du Chanoine Olivier Roduit comme représentant de l'employeur au sein du conseil de fondation de la SPES (Caisse de prévoyance du Diocèse de Sion) (23 août)
- Analyse des candidatures et nomination de Mme Véronique Clivaz au poste d'aide bibliothécaire à temps partiel (23 août)
- Autorisation octroyée à la fanfare La Grand Garde pour l'organisation du bal de la Sainte Catherine le 19 novembre (20 septembre)
- Analyse et validation de la convention d'organisme de gestion des salaires pastoraux du secteur des deux rives (18 octobre, 8 novembre)
- Décision de soutenir, à hauteur de Fr. 1'000.00 les travaux de réfection de la cabane de Demècre (6 décembre)
- Nomination de notre technicien communal, M. Pascal Panchaud, au poste de responsable des Travaux Publics (26 juillet)
- Décision d'engager M. Xavier Calame comme apprenti agent d'exploitation (23 août)
- Prise de connaissance de la démission de M. Nicolas Vouilloz en tant que responsable des Travaux Publics (6 septembre)
- Ratification de notre participation de 5.87% du 30% de l'investissement de Fr. 2'940'000.00, soit Fr. 51'775.00 dans le cadre des travaux de restructuration de la route 71, traversée de Fully, La Louve/Charnot (20 septembre)
- Analyse des 41 postulations au poste de coordinateur des travaux publics, auditions et nomination de M. Gérard Roduit dès le 1er novembre 2016 (4 et 18 octobre)
- Prise de connaissance du rapport d'étude RégionAlps et CarPostal concluant à la non-faisabilité d'instaurer une ligne de bus transitant par la gare de Riddes (18 octobre)
- Analyse des 69 postulations au poste d'employé aux Travaux Publics, auditions et nomination de M. Martin Jordan (8 et 22 novembre)

### Prévoyance sociale

- Analyse et validation des nouveaux règlements, horaires et tarifs de la structure des Tapagoilles (Crèche, Nurserie et UAPE) et décision d'acquérir un programme informatique de gestion et de facturation spécifique (14 juin)
- Décision d'engager à temps partiel, au sein de la structure des Tapagoilles, Mme Aude Michellod dès le mois d'août (28 juin)
- Décision de soutenir à hauteur de Fr. 15.00 par enfant, la mise en place d'un passeport vacances pour l'été 2017 ainsi que mise à disposition des infrastructures communales (26 juillet)
- Analyse et détermination sur diverses demandes d'aide sociale (22 novembre)

### Trafic

- Décision, en raison de l'augmentation des tarifs CFF, d'adapter les prix des cartes journalières à Fr. 38.00 pour les domiciliés et à Fr. 40.00 pour les hors-commune, dès le 1er septembre 2016 (14 juin)
- Adjudications, dans le cadre des travaux d'aménagement de la route des Ronquoz et du Centre thermal au Consortium Evequoz SA et DEC et l'aménagement de la route des Bains à Joseph Carron SA (26 juillet)

### Protection et aménagement de l'environnement

- Autorisations octroyées à Mme et M. Laurence et Marco Nunes pour l'agrandissement de leur habitation avec dérogation pour toiture plate, au Grand-Clos, à M. Claude Thurre pour la fermeture de sa terrasse au Clos d'Avaux, à M. Bernard Cheseaux pour le changement de teinte des façades de son bâtiment au Clos d'Avaux (14 juin)
- Analyse et détermination sur différentes procédures de salubrité (14 juin, 23 août, 4 et 18 octobre, 22 novembre)
- Adjudications à M. Philippe Rollier de la fourniture et pose d'une grille en inox sur le canal LSF (14 juin) et sur le canal de Gru (18 octobre)
- Autorisation octroyée à M. Jean-Pierre Litzistorf pour la pose d'un store avec poteaux au Grand Clos (28 juin)
- Décision de poser des panneaux solaires photovoltaïques à la STAP pour une surface de 105 m2 et à la STEP, 50 m2 (28 juin)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Thurre Borges Fabiola et Fabrice pour la construction d'une habitation individuelle, institut et appartement avec panneaux solaires en toiture aux

- Proz de la Grange, à M. Boiston Gilbert pour la construction de deux villas au Grand Clos, à Mme et M. Kaesermann Antoinette et Philippe pour la pose d'un vélux Vers le Bourneau (26 juillet)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Bonvin Sophie et Jean-Marc pour la construction d'une résidence principale avec panneaux solaires aux Chiles, à Mme et M. Coelho Chaves Maria et José pour la construction d'un couvert à voitures au Grand Clos, à M. Stragiotti Nicolas pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques au Grand Clos (23 août)
  - Autorisations octroyées aux Bains de Saillon SA pour la modification du dossier autorisé : façades, enseignes et aménagements extérieurs au Fond des Grands Proz, à M. Briguet Jean-Marc pour le changement d'affectation d'un atelier en habitation au Grand Clos, à Mme et M. Meizoz Valérie et Daniel pour le changement de la couleur des façades de leur villa au Pont du Traux, à MM. Angelin et Didier Thétaz pour le rafraîchissement des façades de leur bâtiment au Champs du Scex (6 septembre)
  - Autorisations octroyées à La Citadelle Sàrl pour la modification du dossier autorisé : fenêtres et porte-fenêtre et ajout de deux appartements au Grand Clos, à Le Parc Immobilier VS SA pour la pose d'un évaporateur de la centrale de froid et climatisation au Grand-Clos, à Mme et M. Kaesermann Antoinette et Philippe pour la pose d'une cheminée cuivre Vers le Bourneau, à la Résidence du Soleil SA pour la construction d'un couvert pour douze véhicules avec dérogation à la pente du toit, à Mme et M. Dayer Anne et Etienne pour la pose d'une pompe à chaleur avec unité extérieure aux Proz de la Grange, à Volg Saillon SA pour la modification des enseignes (20 septembre)
  - Autorisation octroyée à CHB SA pour la démolition du bâtiment existant et la construction d'un habitat groupé aux Vernayaz (4 octobre)
  - Validation du règlement communal du cimetière qui sera présenté à la prochaine assemblée primaire (4 octobre)
  - Autorisation octroyée à M. Thurre Gary pour l'installation d'une nouvelle vitrine et porte d'entrée au Pont (18 octobre)
  - Autorisations octroyées à Mmes Thurre Véronique et Bertholet Marie-Christine pour le déplacement d'un mur Derrière le Bourg, à Edelweiss SwissImmo Sàrl pour la réalisation de deux lots d'habitations avec entrées privatives comportant trois appartements chacun au Grand Clos (8 novembre)
  - Décision, après analyse détaillée, de mettre à l'enquête publique la plan de quartier déposé par ImmoSwiss Constructions Sàrl concernant les parcelles No 1014, 1200 et 6397 aux Devins en vue de la construction de 52 villas mitoyennes et démolition des bâtiments existants (8 novembre)
  - Autorisation octroyée à M. Defayes Michel pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques en Sarva d'Amont (22 novembre)
  - Autorisations octroyées à Duay Christel et Ludovic pour la construction d'une villa familiale au Grand-Clos, M. José Ferreira pour l'aménagement d'un appartement au Grand-Clos (6 décembre)
  - Prise de connaissance de l'homologation par le Conseil d'Etat du nouveau règlement communal des constructions (6 décembre)

## Finances et impôts

- Décision d'amender les propriétaires de chiens ne s'étant pas acquittés de l'impôt sur les chiens (14 juin, 26 juillet)
- Analyse et détermination sur différentes remises d'impôts (6 septembre)
- Planification et étude du budget 2017 de la municipalité à valider par le nouveau conseil communal (4 octobre, 20 décembre)

## Télé-réseau et Internet

- Décision, à la suite d'une adaptation de notre fournisseur d'augmenter de Fr. 2.00 l'abonnement mensuel télévision et de réduire le rabais Saillon de 13% à 10% pour les abonnés Internet dès le 1er janvier 2017 (6 décembre)

## Bourgeoisie

- Adjudications, dans le cadre de la réfection du Chalet du berger, des travaux de charpente à Christophe Michellod à Chamoson et de ferblanterie-couverture à Eddy Buchard SA à Saillon (28 juin)
- Décision de confier la rénovation du chalet du Berger à M. Christophe Luisier et, en contrepartie, le louer à ce dernier pour une durée de 20 ans (4 octobre)
- Planification et étude du budget 2017 de la Bourgeoisie à valider par le nouveau conseil bourgeoisial (4 octobre, 20 décembre)

# Bornes de recharge pour voitures électriques



Borne des Bains de Saillon

## 1. Types de bornes

SEIC-Téledis est distributeur des bornes de recharge pour voitures électriques produites par la société Green Motion. Nous avons 3 équipements à disposition :

- Network Two, une borne de recharge à usage public, de par sa robustesse et son revêtement anti-graffiti, elle est conçue pour résister aux intempéries et au vandalisme. Elle permet de recharger simultanément deux véhicules.
- Private One, une borne de recharge idéale pour les parkings privés d'entreprises ou d'immeubles locatifs ainsi que pour les particuliers.
- Master One, une solution centralisée d'identification, de paiement et de répartition dynamique de la puissance électrique allouée aux véhicules par les multiples bornes de recharge Private One qui lui sont associées.

## 2. Types de prises

La recharge est réalisée en courant alternatif (AC) exclusivement. Les bornes sont équipées de 2 types de prises, monophasé et triphasé.

## 3. Véhicules compatibles

Tous les véhicules sont compatibles avec ces bornes. Par exemple Audi A3 e-tron (hybride), BMW i3, Citroën C-Zero, Opel Ampera, Peugeot iOn, Renault ZOE, Smart ForTwo ED, Tesla Model S, Toyota Prius (hybride), Volvo V 60 (hybride), VW e Golf, etc.

## 4. Autonomie et temps de charge

Les véhicules électriques standards (hors hybrides et Tesla) possèdent actuellement des batteries d'une capacité comprise entre 16 et 30 kWh et une autonomie variant entre 150 et 200 km. En règle générale, on peut dire : 20 kWh => environ 160 km, donc 1 kWh => environ 8 km !

Le temps de charge varie en fonction de la capacité de la batterie et de la puissance de charge acceptée. A la moitié du temps de charge, la batterie a déjà récupéré 80% de sa capacité. Il n'est pas impératif de recharger la batterie au maximum à chaque fois. La charge des derniers 20% se fait selon une méthode beaucoup plus lente (dripcharging) qui vise à préserver la qualité de la batterie.

Pour un véhicule de 22 kWh (autonomie de 170 km) et une recharge « accélérée » en mode 3 (triphasé 400 V – 16A – 11 kW), la recharge complète dure 2 heures. A noter qu'après 1 heure, le 80% de la charge est réalisée, soit une autonomie de 130 km.





## 5. Prix de la charge

Dans un premier temps (jusqu'au début d'année 2017) et dans un but promotionnel, les bornes sont en libre-accès. Il suffit de brancher la prise et lancer la charge, sans toutefois oublier de payer le parking si requis.

Par la suite, la charge deviendra payante. Le prix devrait osciller entre 20 et 30 cts/kWh. Cela signifie qu'un « plein » coûterait approximativement Fr. 5.- au lieu de Fr. 15.- pour l'équivalent en essence/diesel (6l/100km).

Le paiement pourra s'effectuer par carte de crédit « contactless » (VISA, MasterCard) ou avec la carte prépayée (ou en débit direct par VISA ou MC) evPass de GreenMotion (Fr. 59.-/an).

## 6. Services et coûts

Les clients qui possèdent un abonnement evPass ont la possibilité de réserver leur borne et d'avoir des tarifs préférentiels sur la charge.

L'installation d'une borne Network Two (N2) coûte environ Fr. 27'000.-, hors raccordement électrique.

## 7. Charge à domicile

Il est toujours possible de charger un véhicule à l'aide d'une simple prise 220 V. Un adaptateur est fourni avec la voiture. La charge dure entre 6 et 12 heures.

La borne Private One Offline est également disponible pour un usage privé. Cette solution a l'avantage de pouvoir optimiser la charge du véhicule. Son coût (sans l'installation) varie entre Fr. 1'200.- et Fr. 2'000.-, en fonction de la puissance de charge maximale (3 à 22 kW).

## 8. Borne de Saillon

A Saillon, une borne est à disposition sur le parking des Bains de Saillon, un partenariat entre la Commune de Saillon et le Groupe SEIC-Télédis.

*Groupe SEIC-Télédis*



# Attribution des mérites communaux

Le conseil communal remettra en début d'année les mérites communaux qui ont pour but de récompenser toute personne ou groupement qui a contribué par son action ou son œuvre au rayonnement sportif, culturel, social ou autre à Saillon.

Selon des critères bien précis, le conseil communal choisit les candidats méritants habitant Saillon dont les prestations ont été réalisées durant l'année 2016.

Afin que nous n'oublions personne, vous êtes invités à faire part de vos propositions à l'Administration Communale, concernant les personnes ou sociétés qui se sont illustrées de manière particulière durant cette période.

Délai de remise des propositions de candidature soit par courrier soit par e-mail:

**6 janvier 2017**

Merci de votre collaboration !

*Le Conseil communal*

# Règlement communal des constructions

Le Conseil municipal a le plaisir de vous informer qu'en séance du 16 novembre 2016, le Conseil d'Etat a décidé d'homologuer les modifications partielles du règlement communal des constructions et des zones telles qu'acceptées par l'assemblée primaire de Saillon le 9 décembre 2013 avec les modifications publiées au Bulletin officiel du 9 septembre 2016 et quelques modifications en lien avec l'ouverture des zones.

Tous les détails de ce nouveau RCCZ et des plans seront prochainement disponibles sur notre site internet.

Le Conseil municipal ainsi que la Commission des constructions se réjouissent de cette excellente nouvelle qui leur permettra de poursuivre leur travail à l'aide de cet outil récent.

*Moïse Tramaux,  
conseiller*

## Voirie déchetterie

**Nous vous rappelons que le ramassage des déchets ménagers s'effectue tous les mercredis. Vos ordures doivent être sorties pour 7h00 le matin.**

**Il se peut que notre prestataire de service, pour des raisons de travaux ou autres, modifie son ordre de passage et par conséquent modifie son horaire habituel.**



### Déchetterie communale

**Les horaires d'ouverture de la déchetterie communale pour les fêtes de fin d'année sont les suivants :**

- Les samedis 24 et 31 décembre 2016 FERME
- Les jeudis 22 et 29 décembre 2016 OUVERT de 13h30 à 17h00

**Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.**

*Administration communale*



# Le SMS comme canal d'information

Commune de  
**Saillon**



En collaboration avec Cnoté Mobile Solutions SA à Martigny, la Commune de Saillon propose désormais à ses habitants ainsi qu'aux propriétaires de résidences secondaires, l'information par SMS: un média moderne vous offrant une information ciblée et personnalisée qui vous parviendra directement sur votre portable.

Si vous souhaitez être informés rapidement des nouvelles concernant votre Commune, des coupures d'eau, des fermetures de routes, des travaux en cours, mais aussi en cas d'urgence, il est désormais possible d'obtenir ces informations utiles sur votre portable.

Comment cela fonctionne-t-il?

- La Commune de Saillon s'engage à utiliser votre numéro de portable uniquement avec votre accord.
- Vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire par SMS en envoyant le texte suivant:

« **SAILLON SMS** », nom, prénom, date de naissance  
au 363  
(sms non surtaxé : 20cts/sms)

**Exemple:** SAILLON SMS Farinet Joseph-Samuel 17.06.1845

- Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire par le biais du coupon disponible sur notre site internet. Des bulletins d'inscription sont également disponibles à nos guichets.
- Votre inscription nous autorise à vous transmettre toutes les informations communales par SMS.



- Les messages provenant de la Commune de Saillon contiennent le mot clé «SAILLON».
- Les services SMS de la Commune sont gratuits.
- Il vous est possible à tout moment de vous désinscrire du système. Il suffit de vous adresser directement à notre Administration communale (téléphone, mail).

*Administration communale*

# Bienvenue à ...



## Noémie

Je m'appelle Noémie Cosandey. Je suis vaudoise ! Enfin, c'est un petit mot. Je suis plutôt Belge, Bâloise, puis vaudoise dû à mon lieu de naissance, je travaille et étudie en Valais.

J'ai fait ma scolarité à Bex, puis je suis allée à l'ECG à Burier en voie socio-pédagogique. Après ces douces années de gymnase et de vie d'étudiante, je suis allée faire une année de stage dans une crèche à Yverdon. J'ai vécu alors en colocation avec deux personnes extraordinaires. C'était une année de découverte de la vie professionnelle et de partage avec les nouvelles personnes que j'ai pu rencontrer. Toutes ces années pour en venir ici, à Saillon, pour faire ma formation d'éducatrice de l'enfance.

J'ai plusieurs passion (en dehors de ma superbe profession bien sûr). J'ai commencé par m'essayer à l'accordéon. Puis, m'en lassant, j'ai tenté le piano. M'en lassant aussi j'ai voulu faire de l'équitation. Je monte alors à cheval depuis mes 12 ans, et j'ai pu faire aussi un brevet de meneuse d'attelage. Entre temps, j'ai fait quelques années de scoutisme, dont le camp mondial en Suède. J'ai récemment commencé le Tai-Jitsu, un art martial basé sur la défense. Je fais aussi de l'escalade et de la randonnée en montagne avec mon frère et ma sœur. J'ai quand même continué à faire de la musique, je fais du chant.

C'est avec cette vie bien remplie que je m'attèle à la formation d'éducatrice de l'enfance, plus motivée que jamais. Je remercie la commune de Saillon et l'équipe des Tapagoilles qui m'ont plus que chaleureusement accueillie. Je trouve ce village plein de charme et accueillant.

*Noémie Cosandey*



## Aude

Bonjour,

Je viens du val de Bagnes, plus précisément du Châble où je vis avec mes parents et ma sœur.

J'ai effectué mon apprentissage d'assistante socio-éducative (ASE) à Châteauneuf. Ensuite, j'ai fait une maturité professionnelle santé-sociale et deux ans de formation d'éducatrice sociale à la HES de Sierre.

Durant mes formations, j'ai effectué plusieurs stages dans des crèches, un EMS et des foyers pour personnes en situation de handicap. Ensuite, j'ai fait un remplacement pour un congé maternité à la crèche garderie des Moussaillons au Châble. Puis, j'ai été engagée dans la crèche des Moulins à Verbier pour la saison d'hiver et d'été 2016.

Tous les mercredis et vendredis soirs, je donne des cours de basket pour apprendre les bases aux enfants de moins de 10 ans. Je fais aussi officiel de table pour le club de basket de Martigny.

J'ai été engagée en tant que remplaçante au sein des Tapagoilles de mai à fin juin. Puis j'ai rejoint l'équipe en tant qu'assistante socio-éducative fin août à 100% et dès janvier, au retour de Coralie, je serai à 60%.

Je suis heureuse de travailler avec vos enfants et me réjouis de faire plus amples connaissances avec vous.

*Aude Michellod*



## Lauriane

Bonjours les Saillonains,

Je me présente je m'appelle Lauriane, j'ai 18 ans et j'habite Fully.

J'ai terminé l'été dernier l'ECCG de Martigny en option social avant de commencer en août 2016, ma maturité spécialisée dans le domaine social. C'est pour cela que j'ai débuté une année de stage à la structure des Tapagoilles à Saillon et je dois dire que je m'y plais beaucoup. Ensuite, j'aimerais poursuivre les études afin de devenir éducatrice de la petite enfance.

Durant mon temps libre, je pratique de l'équitation, de la gymnastique et quelques fois de la natation. Je fais également du Baby Sitting grâce aux cours de la Croix Rouge que j'ai suivis.

Je me réjouis de faire plus ample connaissance avec les enfants qui viennent au Tapagoilles ainsi qu'avec leurs parents.

*Lauriane Schlüchter*



## Xavier

Bonjour !

Je me nomme Xavier Calame, oui je sais mon patronyme ne « sonne » pas valaisan et pour cause je suis d'origine neuchâteloise... mais pour ma défense je suis né à Sierre !  
J'ai 17 ans et réside à Réchy avec ma mère, mon beau-père et ses 2 fils.

J'ai plusieurs passions, la montagne tout d'abord avec tout ce qui s'y rapporte (alpinisme, grimpe, peaux de phoque, ski, snowboard) mais aussi le parapente que j'ai débuté cet été et qui actuellement occupe la majorité de mon temps libre.

Puis dans un autre domaine, les pompiers dont j'aimerais faire partie dès ma majorité...

Voilà, sinon j'ai commencé mon apprentissage d'agent d'exploitation au mois d'août dans votre belle commune et je m'y plais vraiment beaucoup ! Vous devriez donc me voir arpenter les rues pour les 3 prochaines années....

*Xavier Calame*



## Lidia

Bonjour à tous,

je m'appelle Lidia Vouillamoz, j'ai 18 ans et habite à Saillon depuis ma naissance.

C'est avec plaisir que j'ai commencé mon stage mi-juillet au sein de la commune de Saillon, là où j'ai toujours vécu, pour une année, dans le but d'obtenir mon diplôme et ma maturité commerciale.

J'aime les voyages, la lecture et le sport en général, mais en particulier le basket, que je pratique depuis petite.

Voilà, je me réjouis de vous rencontrer aux guichets de la commune lors de votre prochaine venue, à tout bientôt !

*Lidia Vouillamoz*

# Informations RH diverses

Mme Jessica Thurre a été nommée responsable du service administratif à partir du 1er septembre 2016.

A la suite du départ de M. Nicolas Vouilloz (au 31 octobre 2016) qui occupait la fonction de responsable des travaux publics, le technicien communal M. Pascal Panchaud a été nommé responsable des travaux publics et M. Gérard Roudit coordinateur des travaux publics.

Mme Laetitia Moulin, auparavant éducatrice de l'enfance en formation auprès des Tapagoilles, a été nommée éducatrice de l'enfance à partir du 1er août 2016.

## 2'500<sup>ème</sup> résidante de notre commune

En août dernier Mme Marie-Clotilde Lenweiter a choisi, avec son compagnon, de venir s'établir à Saillon.



Elle arrive d'une commune valaisanne située en rive gauche du Rhône ; lui était domicilié dans un village proche du coude du Rhône.

Elle travaille dans le social; lui dans l'informatique. Tous deux dans le Chablais valaisan.

Jusque-là rien de particulier, presque banal. Le quotidien de notre contrôle des habitants : départs pour ailleurs, arrivées de tous horizons, etc...

Mais si je narre l'histoire de Mme Lenweiter, c'est qu'elle est la 2'500<sup>ème</sup> histoire de notre commune. Pour ce fait, quand même particulier, le conseil municipal l'a reçue pour remercier, à travers elle, tous les citoyens, nouveaux et anciens, grands et petits, jeunes et vieux, qui constituent un tissu villageois toujours plus important, toujours plus riche.

Comme le dit notre présidente dans ses discours « la plus belle richesse de Saillon, ce sont les Saillonintzes et les Saillonins ». Donc vous tous.

Merci Marie-Clotilde de rejoindre notre communauté avec votre histoire et de contribuer ainsi à notre richesse.

*Administration communale,  
le secrétaire*

# Marie-Jo Roduit

## 25 ans à la bibliothèque, le dynamisme



Lors de l'ouverture publique de la bibliothèque communale, en septembre 1991, les autorités de l'époque ont naturellement désigné Marie-Jo pour sa gestion.

Passionnée de lecture, Marie-Jo a tout de suite trouvé ses marques dans ces nouveaux locaux emménagés en remplacement du « préau » scolaire. Les enfants ne lui en ont pas tenu rigueur car ils pouvaient ainsi découvrir leurs ouvrages préférés.

Après quelques années de roulement et afin de libérer des espaces pour les besoins scolaires, la bibliothèque a été déplacée au foyer pour personnes âgées des Collombeyres. Depuis ce nouvel espace, Marie-Jo a continué à servir la population, à guider les nouveaux lecteurs, à conseiller les lecteurs occasionnels et à partager avec les plus assidus. Tâches qu'elle accomplit encore de nos jours.

Cependant, Marie-Jo, depuis le foyer, lorgnait du côté de l'école. Elle a vu le préau s'agrandir et elle a réintégré ses premiers locaux, rénovés. La proximité des enfants lui manquait. C'est que la satisfaction de ces derniers constitue l'essentiel de son énergie.

Par son entregent, sa gentillesse, son professionnalisme, Marie-Jo sait favoriser la lecture dans notre village, plus particulièrement celle des tout petits, ce qu'elle affectionne.

Durant ces années, elle a toujours eu le souci d'être à la pointe. Le monde de l'informatique évoluant, elle s'y est mise rapidement permettant ainsi à nos lecteurs l'accès à bibliopass. Elle a également obtenu le label de qualité **Biblio-Valais Excellence**.

Pleine d'entrain, Marie-Jo, année après année, organise des expositions en lien, bien sûr avec la bibliothèque, mais également en collaboration avec l'office du tourisme ou la commission culturelle.

De nature dynamique, mais également discrète, Marie-Jo a un point d'honneur à se rendre utile pour le prochain. C'est pour cela que l'agence locale AVS lui a été confiée et qu'elle se retrouve à la tête de ABS (Association des Bénévoles de Saillon).

Nous connaissons le secret de Marie-Jo : elle se ressource en Corse.

Pour tout cela, Marie-Jo, tant les autorités que les collaborateurs, et, je pense pouvoir l'affirmer, les citoyens, t'apprécient énormément.

Nous nous réjouissons de collaborer encore avec toi durant les ... prochaines années.

Merci Marie-Jo.

*Administration communale,  
le secrétaire*

# GRAND PRIX DU VIN SUISSE

## **PRIX VINISSIMO « Coup de cœur » BLANC Petite Arvine Saillon Grand Cru 2015 AOC Valais - Cave Corbassière - Saillon**

### **NOS VIGNERONS**

On oublie parfois que le vin, c'est mille métiers : avant d'arriver à la bouteille qu'on a imaginée, le voyage est long, très long.

Nous pouvons comparer nos vigneron·nes à des chefs d'orchestre. Ils cherchent l'harmonie des sens par la forme, la texture. Derrière leur savoir-faire rationnel, il y a de la poésie et un peu de féérie...

Leurs caves, ce sont des lieux magiques qui savent capter les énergies. Des caves qui vous ramènent en Valais aussi sûrement qu'une aiguille qui a trouvé son pôle magnétique.

Et plus près de nous, un vin de Saillon, ne l'oublions jamais, c'est une belle possibilité d'évasion....comme l'été dernier.

### **ÉTÉ 2016**

1er août 2016, jour de Fête Nationale et ... de cyclo sportive des Vins du Valais. Depuis sa création, cette course sportive traverse le Bourg Médiéval de Saillon. Cette année, quelques 70 personnes étaient invitées par les différents sponsors à applaudir les cyclistes dans le village et à apprécier les excellents crus offerts par les encaveurs de Saillon. Puis, avant de repartir vers Sion, une surprise de taille les attendait : l'apéritif au sommet de la Tour Bayart. Imaginez simplement le cadre.

De là-haut, on se croirait presque dans une chanson de Nino Ferrer. On dirait le Sud... La Tour Bayart occupe une crête ensoleillée, tel un phare orchestrant un léger vent qui plane sur un paysage plutôt « cézannien » de vignobles et de vergers, bruisant de vie agréable. Au dernier étage, tout contre le ciel. Une vraie parenthèse enchantée.

Les invités étaient heureux d'être là et de découvrir la Petite Arvine Grand Cru de la Cave Corbassière, accompagnée d'une incroyable palette de saveurs concoctée avec classe par Fabienne Rossi et son équipe. C'était beau, c'était bon, c'était bien !

De nombreux amateurs de vins étaient présents et n'en revenaient pas du nectar qu'ils dégustaient. Cette Petite Arvine est une merveille, c'est l'un des premiers Grands Crus de la commune et en plus, elle s'inscrit dans une démarche de réseau agro-environnemental exceptionnelle initiée par les vigneron·nes de Saillon.

INCROYABLE, parce que les mots sont parfois impuissants ou usés quand il s'agit de raconter ce qui nous dépasse. On peut aligner des tartines de superlatifs, rien n'y fera. C'est du grand Art. En majuscule.

Je n'oublierai jamais le sourire de Nicolas Cheseaux (Cave Corbassière), son bonheur d'être là et de partager son merveilleux vin avec nos invités.

A cet instant-là, personne ne pouvait savoir ce qui se passerait en novembre.....

### **25 NOVEMBRE 2016 – GALA DES VINS SUISSES A BERNE**

La 10ème édition du Grand Prix du Vin Suisse organisé conjointement par l'association VINEA et la revue Vinum a rassemblé à Sierre quelque 170 dégustateurs en été 2016. Au terme de 6 jours de dégustation de 2864 vins inscrits par 560 producteurs, 73 vins d'excellence ont été nominés pour le Gala des Vins Suisses, au cours duquel les champions du vin suisse ont été sacrés, en présence de nombreux journalistes et de tout le gotha viticole du pays.

Sur les 73 vins nominés provenant de toute la Suisse, 36 ont accédé aux 3 plus hautes marches du podium. Cette année, les crus du Valais ont particulièrement brillé,



remportant la moitié des 12 catégories du concours. La Cave Suisse de l'Année 2016 est la Régence Balavaud à Vétroz et le prestigieux prix Vinissimo « Coup de coeur » pour le vin blanc a été décerné à la Cave Corbassière de Saillon pour la **Petite Arvine Saillon Grand Cru 2015**. Ce même vin a reçu le premier prix dans la catégorie « autres cépages blancs purs ». Ce même vin qui fut adoré le 1er août.

En d'autres termes, il s'agit d'une reconnaissance exceptionnelle et prestigieuse ! C'est ce qu'on appelle effectivement un coup de cœur, ce genre d'instant majeur invité à rester dans l'histoire du vin qui peut ainsi contribuer à inscrire de façon durable un cru dans la mémoire collective. Et c'est amplement mérité !

### **NICOLAS CHESEAU**

Le Valais, un canton qui redouble décidément d'énergies et de talents, dont Nicolas Cheseaux fait partie ! L'évocation de quelques noms suffirait à mieux cerner le personnage, dont son papa Jean-Luc et son grand-papa Armand. Deux personnes exceptionnelles auxquelles nous sommes nombreux à penser très souvent. Son histoire, c'est avant tout celle de sa famille, et notamment sa maman Maguy, son frère, sa sœur et aussi son oncle Éric qui travaille les vignes familiales. Son histoire, ce sont aussi ses rencontres, des destins croisés et ses passions.

Calme et précis, toujours à la recherche du mot juste pour ne pas trahir sa pensée, Nicolas a le caractère trempé, mais dans un bain de plácide. Comme au scrable, la discrétion chez lui compte double. Son secret ? La curiosité, le don de toujours s'émerveiller, l'amour de la nature.

Avec sa **Petite Arvine Saillon Grand Cru 2015** et toutes ses autres créations, il confirme là un talent d'une formidable maîtrise.

Et nous, nous voulons que cette merveilleuse découverte soit toujours une promesse de prochaine fois.

Le bonheur est une mosaïque de petites perles à collectionner, que ce soit une jolie rencontre, un bon livre, un fou rire et surtout un excellent vin !

Pour tout cela, Merci et Bravo Nicolas & Co. Et Santé !

*Gérard-Philippe Mabillard,  
Directeur de l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais*



# Du premier réseau agro-environnemental viticole de Suisse...

## ... à La Petite Arvine « Saillon Grand-Cru », une success story

Début 2014, une trentaine de vigneron passionnés décidaient d'unir leurs forces dans un même réseau viticole avec comme ambition d'avoir un meilleur rapport entre la productivité et le respect de l'environnement. Le réseau agro-environnemental (RAE) de Saillon était né.

La commission viticole de Saillon travaillera ensuite sur un nouveau règlement communal qui permettra d'obtenir le prestigieux label des vins d'appellation « Saillon Grand Cru ». Ce règlement est ensuite soumis à plusieurs organes communaux et finira par être validé et homologué par le Conseil d'Etat Valaisan en août 2014. Dans ce nouveau règlement très exigeant figure entre autre l'obligation d'inscrire les parcelles viticoles dans le RAE de Saillon mais aussi la limitation de rendement à 0,8 kg au m<sup>2</sup>. Le Grand Cru est donc directement lié à l'appartenance au réseau RAE.

Début 2015, la nouvelle commission « Saillon Grand Cru » est constituée. Composée de 5 membres, elle a pour mission d'organiser et de contrôler l'application de ce nouveau règlement. Une base de données est donc constituée, les inscriptions pour les vigneron désirant obtenir le précieux label sont réceptionnées, contrôlées et validées. Un peu plus tard, avant les vendanges, des contrôles portant sur la qualité et la quantité du raisin sont effectués dans les vignes par la commission de contrôle du Grand Cru.

Au printemps 2016, la commission de dégustation s'est réunie pour déguster les vins. Des notes sont attribuées et le label « Saillon Grand Cru » est validé pour autant que les vins aient obtenu au moins 84 points sur un maximum de 100. Suite à cela, les premières petites Arvine « Saillon Grand Cru » millésime 2015 sont présentées et commercialisées. Certaines caves décident alors d'inscrire leurs vins en concours, d'autres pas ceci étant une démarche entièrement volontaire et facultative.

Le 10 octobre dernier, qu'elle ne fut pas notre joie quand nous apprenions que le prix Vinissimo « Coup de cœur Blanc » a été décerné, lors de la soirée de gala du Grand Prix du vin Suisse à Berne à la Petite Arvine « Saillon Grand Cru » 2015 de la Cave Corbassière. Bravo ! La Petite Arvine Saillon Grand Cru devient donc le premier vin « Grand Cru » Suisse issu d'un réseau favorisant l'environnement et la biodiversité. Quel honneur pour notre belle commune de Saillon d'avoir prêté son nom à un vin remportant le premier prix de l'un des concours les plus exigeant et prestigieux de Suisse !

Comme quoi, quand nos vigneron prennent soin de leur magnifique terroir, respectent la nature, mettent leur cœur à l'ouvrage et combinent le tout avec leur brillant savoir-faire, l'on obtient des vins d'une qualité extraordinaire qui savent charmer les palais les plus fins de Suisse.

BRAVO à tous les vigneron pour les soins que vous apportez au vignoble, BRAVO aux encaveurs producteurs de vins d'appellation « Saillon Grand Cru » pour la finesse dans l'élevage de vos crus, et pour terminer, BRAVO à la Cave Corbassière (Nicolas Cheseaux et sa famille) pour l'obtention de ce prix Vinissimo « Coup de cœur Blanc » qui est largement mérité !



# « Espace de liberté - Plus d'espace pour les enfants »



La campagne de Pro Juventute a pour but d'offrir un espace de liberté aux enfants pour qu'ils puissent se faire leurs propres expériences, et ainsi favoriser leur développement sain, est depuis toujours une préoccupation importante de Pro Juventute.

Avec une campagne de mobilisation et de sensibilisation nationale et une revendication: « Espace de liberté – Plus d'espace pour nous! Les enfants aussi ont le droit de façonner notre monde », Pro Juventute attire l'attention sur le fait que les enfants ont besoin de zones publiques et privées librement accessibles, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, pour bouger, se défouler, se faire leurs propres expériences et nouer des contacts avec d'autres enfants. Mais les espaces accueillants pour les enfants se raréfient depuis quelques années, notamment autour du domicile, là où les enfants pourraient aller seuls. En effet, l'espace public est aujourd'hui fréquemment interdit aux enfants. Les aires de jeux et les cours de récréation sont fermées, les enfants n'ont pas le droit de jouer seuls dehors à cause des dangers éventuels et leurs besoins ne sont pas pris en considération dans les plans d'urbanisme communaux.

## Cette campagne a pour objectifs

- D'attirer l'attention des enfants sur le fait que l'accès à des lieux adaptés dans l'espace public est un droit et qu'ils peuvent aussi contribuer au façonnement de ces espaces.
- De permettre aux enfants d'accéder à plus d'espaces publics par le biais d'actions de mobilisation dans toute la Suisse.
- De sensibiliser le large public pour que les adultes, notamment les décideurs des domaines de la politique et de l'administration, ainsi que les personnes de référence comme les parents ou gardes d'enfants, garantissent le droit des enfants d'accéder à l'espace public et par conséquent à des lieux de vie adaptés.

## Critères de soumission des projets

Pro Juventute apporte un soutien financier aux projets dont le contenu remplit les deux critères suivants:

*Le projet intègre l'un des trois axes prioritaires:*

1. Animer des espaces: le projet ouvre et anime des espaces pour le jeu en plein air. Il doit permettre aux enfants de jouer librement et les inviter à imaginer des jeux dans les différents lieux.
2. Aménager des espaces: le projet aménage des espaces de jeu et de découverte pour les enfants ou incite les enfants à modéliser l'espace.
3. Créer et développer des espaces: le projet ouvre de nouveaux espaces ou facilite l'accès à des espaces de jeu et de découverte existants pour les enfants et leurs personnes de référence.

*Le projet permet la participation des enfants concernés:*

Les organisateurs du projet considèrent les enfants comme des experts en matière de jeu et créent les conditions pour que ceux-ci puissent prendre part à la conception et à l'aménagement des espaces et des activités ludiques.

*Vous souhaitez soumettre un projet ?*

Tout le processus de soumission se trouve sur <https://espace.projuventute.ch/>

# Le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Laurentia ... ça presse !



Que vous soyez jeunes ou vieux, gais ou fatigués, sereins ou stressés, relâchez la pression et retrouvez le sourire en parcourant le journal de La Laurentia, pétillant et revitalisant.

Quand le chant rejoint l'écriture, revisitons l'information ; le résultat est grandiose. Ce bulletin n'est pas un quotidien, c'est un numéro unique qui ne sera édité qu'en deux seuls exemplaires. En effet....

**Pour son 40<sup>ème</sup> anniversaire, le chœur La Laurentia vous invite à partager un cocktail dînatoire les vendredi 7 et samedi 8 avril 2017 à 19h30 à la salle de gymnastique à Saillon.**

Venez traverser des rubriques inédites, colorées et variées.

Le chœur des jeunes Leytron-Riddes-Saillon, le chœur d'enfants « Les Pinsaillons » et quelques musiciens de talent se joindront à la Laurentia afin que, tous ensemble, nous parcourrions un voyage unique en plusieurs étapes :

- Les chants du terroir illustreront les nouvelles régionales,
- Les dessins animés et les héros de jeunesse animeront le programme,
- Les variétés nous feront toucher du doigt les problèmes de société,
- Enfin, les nouvelles internationales se déclineront à travers les chansons du monde.

Vous êtes intéressés ? Alors pressez-vous et prenez vite rang !



Et les nouvelles partagées étant les meilleures, n'hésitez pas à y venir en famille et à convier vos amis.

Renseignements et inscriptions, dès le 1er février 2017, auprès de l'office du tourisme par mail [tourisme@saillon.ch](mailto:tourisme@saillon.ch) ou par téléphone 027 744 18 95 du lundi au samedi de 9h-12h.

Ou auprès de Corine Cazaux : [corine.bollene@wanadoo.fr](mailto:corine.bollene@wanadoo.fr)

*Le comité d'organisation*

# Relais Saillon-Barbentane 2016



C'est l'histoire d'un caillou, symbole d'un jumelage, et encore plus d'une amitié entre deux villages. Dimanche matin 10 juillet, il est parti de Saillon pour une aventure des plus folles. Dans les mains d'une trentaine de coureurs, moitié suisses, moitié français, ce galet de marbre cipolin sera témoin de beaucoup d'efforts, beaucoup d'émotion et surtout beaucoup d'amitié pour rallier Barbentane le vendredi soir 15 juillet.

Cela lui fera en tout quelques 620 kilomètres pour 29'000 mètres de dénivelé positif. Les paysages furent très variés, des alpes valaisannes à la Provence, la météo le fut aussi. L'itinéraire a été choisi pour sa beauté plus que pour sa rapidité. Nous avons parcouru bien plus de sentiers que de routes goudronnées. La traversée du parc national de la Vanoise, des Écrins puis du Lubéron étaient notamment au programme.



Entre chacun des nombreux points de relais, les coureurs étaient toujours en autonomie, ce qui a parfois causé quelques péripéties telles que recherche d'itinéraire, absence de sentier ou même traversée houleuse de torrent. Mais dans tout ce dont ce caillou a été témoin, il n'y a eu ni accident majeur ni blessure, et nous ne retenons que du positif. Merci beaucoup aux organisateurs, Benjamin, Claude, Franck et Michel. Merci également à Véronique et Manuel qui ont géré l'assistance technique à tous les relais. Et merci surtout à tous les coureurs et accompagnateurs. Citons les Saillonins (de cœur pour certains) : Sophie et Pierre-André Roduit, Justine et Pascal Panchaud, Christophe Luisier, Anne, Benjamin, Nadine et Valentin Roduit, Claude et Véronique Michellod, Anne et Justin Carron, Janick et Urbain Bertuchoz, Christiane et René Paratte, et enfin Gilles Roduit.



Ce fut également une grande joie de pouvoir être envoyés par la commune de Saillon au départ et d'être accueillis chaleureusement par la commune de Barbentane à l'arrivée. Quelle joie d'être accueillis là-bas chez ces gens qui en une semaine d'efforts commun étaient devenus de véritables amis.

Pour ceux qui avaient déjà fait le premier relais en 2013, ça aura été de belles retrouvailles. Pour ceux qui tentaient l'aventure pour la première fois, une belle découverte du lien qui peut se créer entre les personnes, et entre villages. Puisque si on peut y aller à pied, c'est que Barbentane n'est pas si loin que ça.

*Valentin Roduit*



# Patrimoine de Saillon

Bourdin Pont du Traux Jardin Médiéval Chatriand Nouvo Bourg Christen Les Moulins Amandoley Crittin Jaggy Keasermann Steval Teixeira Rue de la Pierre Avoi Vuillème Thorens Zuchuat Canal du Milieu Valencia Chemin des Huppes Troyon Volg Vouilloz Wiedmer Vonder ch. de l'Ecluse Mühl Von Balmoos Zambaz Voutaz Vuilloud Les Pacages Wütrich Caveau de Saillon Poteu Ajeti Par Modzons Ruelle des Champs Grands Champs Bezençon Roduit Quiros Malvoisie Sénat Martinet Ecuyer Bellonia Bruttin Les Combes FC Saillon Grands Glariers Covedo Duc Clos Bessard Virottes Syrah Les Vernes Maurice Barman Dorsaz Remparts Lydésoz Cottier Dayer Le Surveillant Favre Fontannaz Imsand Luy Bocherens Devins Gustave Courbet Pierre II de Savoie Métroz Café de la Tour Bridy Carruzzo La Cretta d'Amont Duffey Faiss Gomes Lalain Dos Santos Créneau Gourmand Le Fiacre Broccard Les Borges Chung Clivaz Delétraz Vernayaz Escoffier Grobety Les Chiles Maillard Vérolet Bressenel Champmasse Coudray Marais Neufs Fâh Gfeller Gillioz Huguet Lemaire Les Lavandes Martinet Les Reynes Camps polonais Scinloz Roseraie Burri Champex d'Amont Echelottes Dechène les Epalins Fazan Germanier Jordan Levis Ancien Canal Mayor Boveyre Moix Nydegger Pelletier Delorme Desfayes Dumoulin Guidi Schti Maessen Martin Sable Fou Milloud La Régalesse Morisod Pfister Eggenberger Ferreira Krähenbühl Mayer de Riddes Moulin Nunes Pelissier Pereira Pilloud Rossier Meizoz Sauret Scilipoti Solberger Lui d'Aouët Matter Comte Obrouk Meier Monziona Les Fourches Pedrosa Rey Ribeiro La Brèche Schaub Schenk Dint lanc Steiner Picard Putallier Saugy Belle Rive de l'Arve Simmeltz Fische Samad Steino Saugy Aouët St. Jorio Thiébaud Torrenin Nebbiolo Steffan Itamarcaz Tschingli St. Vézème Von Wehrer Wepser Champs de la Poste Café de la Poste Derrière le Raccard Creu du Buis Delétraz Vernayaz Escoffier Grobety Les Chiles Maillard Vérolet Bressenel Huguet Lemaire Les Lavandes Martinet Les Reynes Camps polonais Scinloz Roseraie Burri Champex d'Amont Echelottes Dechène les Epalins Fazan Germanier Jordan Levis Ancien Canal Mayor Boveyre Moix Nydegger Pelletier Delorme Desfayes Dumoulin Ruelle des Champs Grands Champs Bezençon Roduit Quiros Malvoisie Sénat Martinet Ecuyer Bellonia Bruttin Les Combes FC Saillon



La sauvegarde du patrimoine a le vent en poupe depuis quelques années. L'explication de cette tendance est variée et demanderait une analyse poussée. Je relèverai rapidement deux aspects : le partage des souvenirs et l'éclairage du passé pour vivre aujourd'hui.

## Le partage des souvenirs

Une photo prise en 1950 ou 1990, entreposée dans un carton ou un album a été vue par le cercle très restreint de la famille et des amis. Sa sauvegarde par une commission communale ouvre d'autres perspectives de conservation, de visibilité. Les personnes ayant des photos de famille exposées étaient contentes, fières même de les voir ainsi présentées en grand format. Ce partage permet un échange avec les autres, facilite la relation. Il permet de revivre avec l'éclairage du temps tel ou tel souvenir. La visite d'une exposition du patrimoine permet de prendre le temps, d'accueillir avec plus de netteté certains souvenirs voire de les confronter, de clarifier certains points. Ce partage des souvenirs souligne aussi l'appartenance à la communauté. La photo du groupe de villageois en 1915 montre à l'envie la fierté de cette appartenance. Tous sont là. C'est un arrêt sur image de la communauté de Saillon ce jour-là, un échange inconscient avec le futur...



N° 1863 - Vers la chapelle vers 1930  
Patrimoine de Saillon  
Fonds Louis Rossier



N° 816 - Depuis la route du Marais Neuf vers 1900 - Patrimoine de Saillon - Fonds Henri Thurre



N° 1915-2 - Les villageois en 1915 - Patrimoine de Saillon - Fonds Jean-Marie Roduit

## L'éclairage du passé

L'aujourd'hui de ma vie a ses racines dans mon passé, dans celui de ma famille, de ma commune etc. Comme aujourd'hui conditionne demain, le passé influence mon mode de vie, mes décisions. Est-ce utopique de penser que si mon passé est accepté, je vis mieux ? A l'automne de la vie ou avant, nombre d'entre nous explorent leurs souvenirs, relisent leur vie pour mieux la comprendre ou mieux la vivre. N'est-ce pas signe que cette démarche est vitale ?

La semaine du Patrimoine contribue à mieux vivre ensemble, alors à l'année prochaine...

*Gérard Raymond,  
coordinateur de la commission patrimoine*

## Renseignements pratiques

**Réception des documents :** Claudy Raymond, Gérard Comby, Sylviane Vanderlinden, Karine Bertuchoz 079-632 41 34, Henri Thurre, Bernard Luisier, Jean-Claude Praz, Gérard Raymond 079-644 10 57 [patrimoine@saillon.ch](mailto:patrimoine@saillon.ch)

**Documents ou photos** en don ou en prêt après traitement. Plus facile pour nous de traiter une grande série de photos non triées que de 2-3 images à la fois.

**Semaine du Patrimoine :** chaque année à la Sainte Catherine

**Vidéos** à consulter sur Youtube, Patrimoine de Saillon

**Bénévoles** bienvenus avec pratique informatique

**Présidence** Joël Roduit conseiller



N° 3854 - Vue depuis la colline en 1950 - Patrimoine de Saillon Fonds HT CAS Diablerets, Roubakine

# 30 ans



Passé ... Présent... Futur...



## Le passé

Mes pensées vont aux fondateurs de la Ste Catherine, aux comités qui se sont succédés, à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la course, aux coureurs petits et grands, aux sponsors, à toutes les personnes qui ont gravité de près ou de loin autour de la Ste Catherine et qui nous permettent aujourd'hui de fêter 30 ans d'existence.

## Le présent

Les festivités du 30<sup>ème</sup> se sont déroulées les 18 et 19 novembre 2016. Le vendredi consistait en une soirée de gala et de soutien avec repas et animations par M. Daniel Juillerat sous le signe de l'humour et de l'émerveillement. Au-delà du résultat financier (qui est forcément important), c'est l'atmosphère qui régnait durant cette soirée qui a été marquante. Une soirée villageoise avec plus de 150 personnes, festive et conviviale, où l'entraide et le soutien entre sociétés locales sont à relever. Le samedi était réservé à la traditionnelle course de la Ste-Catherine. Notre comité a mis en avant de nombreuses nouveautés afin de fêter dignement ce jubilé, avec notamment un trophée interclasses qui a vu les élèves des classes primaires de Leytron et Saillon, ainsi que du Cycle d'Orientation de Leytron s'affronter. Il est intéressant de retenir qu'un élève sur deux des classes primaires de Saillon ont pris le départ de la course ! Les festivités se sont terminées samedi soir à la salle de gymnastique avec la présence de 300 personnes avec à la clé un menu spécial 30ème.



## Le futur

Notre comité d'organisation, composé de neuf personnes, aura pour objectifs lors des prochaines éditions de continuer d'accueillir entre 600 et 900 coureurs dans un cadre exceptionnel, dans une ambiance festive et populaire tout en gardant un esprit de compétition sain, en misant sur la jeunesse, tout cela avec un accueil soigné et une organisation de qualité. Atteindre 1000 coureurs n'est plus un objectif que l'on vise, car il se ferait au détriment de la qualité.

Début 2017, nous étudierons la faisabilité de déposer une candidature pour l'obtention d'une étape du Tour du Chablais 2018 ou 2019, avec à la clé un parcours inédit.

Pour terminer, un petit clin d'œil au nouveau club de course à pied « La foulée Saillonintze » qui a vu le jour cet automne et présidée par M. Christophe Luisier. Des synergies seront mises en place, nous leur souhaitons d'ores et déjà pleins succès dans leurs nouvelles activités.

*Pour le comité de la course de la Ste Catherine,  
Grégory Thurre, président*



# Ma cabane à Ovronnaz



L'année scolaire est rythmée par des événements réguliers. C'est pourquoi, chaque année, en septembre se déroule la bien nommée sortie d'automne. A peine les cahiers et les livres déballés, voilà qu'ils se retrouvent abandonnés pour permettre aux enfants une sortie nature.

Qui dit excursion avec environ deux cents enfants doit tabler sur une météo compatissante. Cette année, nous avons hésité, tergiversé pour finalement reporter notre sortie, nous fiant, ainsi, aux conseils d'un fameux batracien.

La grenouille n'est pas menteuse et la journée fut radieuse ; pas le moindre petit cumulus à l'horizon en ce vendredi 30 septembre.

Tous les enfants de 3H à 8H se sont rendus à Ovronnaz en bus. Les arrêts étaient différents pour permettre à chaque paire de gambettes d'effectuer une balade en lien avec ses possibilités ; le but n'étant pas un entraînement intensif pour le tour des alpages.

Petite promenade dans la forêt, le long de la Salentze et nous voilà déjà arrivés au couvert de Tourbillon.

A peine le temps de donner quelques consignes que tous nos élèves ont disparu. La forêt les avait appelés.

Et c'est parti pour la grande aventure du jour. Chaque petit clan bâtit sa propre cabane utilisant des techniques architecturales très variées allant du simple amas de branches contre un arbre à une mini-forteresse. Ils ont travaillé sans relâche pour transporter le matériel, le fixer avec les moyens du bord, s'installer le plus confortablement possible, défendre son territoire, reconstruire, réparer les parties ayant subi l'assaut des troupes ennemies et durant les périodes de trêve engloutir rapidement son repas. Petit humain des bois c'est toute une aventure !

Plus tard dans l'après-midi, rappel des troupes et départ pour un nouveau défi pour les grands de 5-6-7-8H : traverser la passerelle à Farinet.

Et bien, il en a fallu pour quelques-uns du courage pour oser franchir cet obstacle, certains se sont accrochés de toutes leurs forces à la barrière, d'autres ont quasiment écrabouillé la main de la maîtresse mais tous ont réussi, fiers mais pas certains de vouloir recommencer l'expérience !

16h, retour à Saillon après une belle journée placée sous le signe de l'amitié, de l'aventure, du courage. De la poix plein les habits, des sandwiches tout écrasés, des chips dans tout le sac mais une très bonne fatigue pour un weekend bien mérité.

Rendez-vous est pris pour septembre 2017.



*Pour le Centre scolaire,  
Rose-Marie Sierro*

# Futur en tous genres 2017

## Une journée aux CFF avec mon papa



Le 10 novembre dernier j'ai pu accompagner mon papa au bureau à Lausanne. Le réveil a sonné à 6h15 et à 6h56 on prenait le train à Riddes.

Le matin, pour digérer mon petit pain au chocolat et le jus de fruit, j'ai pu découvrir la maquette de Léman 2030, le projet de la nouvelle gare de Lausanne, dans le pavillon où il y a aussi plein de photos montage des travaux qui seront faits. Ensuite nous avons eu un cours sécurité, et on a dû enfiler un casque et un gilet pour aller sur le chantier « plateforme 10 » au bout de la gare. C'est là que va être construit le futur musée des beaux-arts de Lausanne. On était plusieurs enfants de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Yverdon, du Locle, et moi la seule valaisanne.

A midi on a tous mangé ensemble avec les autres enfants et les papas qui nous ont rejoint. Ensuite j'ai pu aller visiter le poste directeur. C'est l'endroit où travaillent les gens qui font passer tous les trains à travers la gare de Lausanne. Ils nous ont expliqué comment fonctionnent ces vieilles installations qui datent des années 1950. Par la suite, j'ai pu faire entrer un train voyageur dans la gare de Lausanne, sous l'œil attentif du chef de gare, en appuyant simplement sur deux boutons lumineux pendant quelques secondes, et ensuite des petites lumières se sont allumées sur le pupitre et le train est arrivé.



En milieu d'après-midi, je suis allée dans les bureaux où travaillent les gens qui préparent les installations de sécurité. C'est là que mon papa travaille. J'ai appris à quoi servent les plaques jaunes qui sont au milieu des rails. Ce sont les euro-balises qui permettent de surveiller la vitesse des trains en envoyant des informations au conducteur de train. J'ai appris à reconnaître les images de signaux avec les différentes ampoules qui indiquent la vitesse. Comme exercice pratique j'ai conduit une locomotive sur le trajet Yverdon-Neuchâtel, en utilisant sur l'ordinateur, le simulateur pour la formation des pilotes de locomotive.

En fin de journée, on s'est mis tous ensemble pour construire une gare, et faire circuler un train, mais je vous rassure ce n'était qu'une maquette faite de petits plots de bois.

À 16h18, (+8 minutes... le train avait un peu de retard) j'ai pris le train pour rentrer à la maison la tête pleine de souvenirs, que j'ai partagés avec mes camarades de classe dès le lendemain matin à l'école.

Au final j'ai appris beaucoup de choses sur les CFF, j'ai vu combien c'est difficile de se lever tôt le matin, et j'ai bien aimé faire passer les trains, mais certainement que je n'en ferai pas mon métier.

*Noémie Carruzzo,  
élève de 8H*

# Vous pouvez répéter la question ?

Dans le cadre d'un concours sur les médias, la radio Rhône FM a permis à de nombreuses classes valaisannes de disposer d'un appareil enregistreur professionnel. Le but était de présenter une personnalité de la ville ou du village. Durant la 1ère semaine de novembre 2016, la classe de 7-8H de Saillon a rencontré le photographe Gianluca Colla. Elle a pu ainsi réaliser 5 modules. Ceux-ci seront diffusés sur les ondes de Rhône FM dans l'émission « Vous pouvez répéter la question ? » du lundi au vendredi, en avril 2017. Préparées par les élèves, les questions ont été mises sur papier spécialement pour le journal de l'école « L'Envol ».

## 1. Qui êtes-vous Gianluca Colla ?

Je suis un photographe et vidéographe italien. Je vis dans le bourg de Saillon où j'y travaille. J'ai trouvé l'amour de ma vie en Valais. J'ai la chance de voyager partout dans le monde.

## 2. Vous rappelez-vous de votre 1ère photographie ?

Non, pas vraiment... Mais c'est à 18 ans que j'ai vraiment commencé à prendre des photos.

## 3. Pourquoi avez-vous voulu être photographe ?

J'aime les photos, je suis curieux, j'aime voyager et partir à la découverte de nouvelles cultures. Je peux apprendre d'autres langues et partager avec d'autres traditions, différents pays et personnes. La photographie est une excuse pour voyager et voir beaucoup de choses.

## 4. Pour quels journaux travaillez-vous ?

Pour plusieurs dont le National Geographic (USA), le New York Times, le Washington Post et le Bloomberg News...

## 5. Quelles sont les caractéristiques d'une bonne photographie ?

Il faut avoir une bonne lumière, effectuer une belle composition et de la géométrie dans l'image. Lorsqu'on trouve des personnes, il est important d'avoir un joli moment d'interaction entre elles. Mais surtout de l'émotion !

## 6. Quelle a été votre réaction lorsqu'on vous a appris qu'une de vos photos avait été choisie par Apple et qu'elle a été affichée en très grand format dans les grandes capitales mondiales ?

Au début, ce fut une grande surprise. Savoir que sur plusieurs centaines de milliers de photos, la mienne a été choisie. Une impression bizarre, touchante et étonnante, car dans 85 villes, ma photo a été imprimée sur des murs de 25 mètres de longueur et a pu être vue par des millions de personnes.

## 7. Pouvez-vous nous décrire cette fameuse photographie ?

Elle a d'abord été conçue en 15-20 minutes à la Belle Usine de Fully. Le sujet était la chorégraphe et danseuse, l'artiste Florence Faguerrazzi, habillée d'un pull rouge. Elle est de profil devant un radiateur vert. Contraste que j'ai adoré !



## > Vous pouvez répéter la question

### 8. Quelles sont les retombées de cette photographie pour vous ?

Ce jour-là, plus de 15 journalistes m'ont demandé des interviews, beaucoup de journaux se sont intéressés, par la suite, à mon travail. Par contre, la plus de renommée est allée vers Florence Fagherazzi, car son visage a fait le tour du monde de Paris à Milan, en passant par New York et Sydney...

### 9. Utilisez-vous souvent l'iPhone pour vos reportages ?

Oui et non. Je l'ai toujours dans ma poche, en guise de bloc-notes. J'utilise un bon appareil professionnel pour les photos et vidéos.

### 10. Y a-t-il des sujets de prédilection à prendre avec l'iPhone ?

Ceux de tous les jours comme pour la famille, les copains. Pour mes enfants, ce n'est pas un vrai appareil de photos. Ils posent naturellement. C'est un outil pour capturer tous les instants de la vie.

### 11. Quels pays avez-vous parcourus pour vos images ?

Des lieux magnifiques comme l'Antarctique, le Pôle Nord, le Pôle Sud, l'Afrique du Sud et Subéquatoriale, l'Amérique du Nord et du Sud et l'Europe. J'ai pu découvrir entre 50-55 pays, mais peu d'asiatiques.

### 12. Quelles sont les qualités que doivent avoir un photographe ?

Il doit être très, très, très curieux. Porter un autre regard, aimer voyager, être flexible et spontané, mais surtout aimer les personnes.

### 13. Préférez-vous la vidéo ou la photographie ?

Les deux. Au début de ma carrière, je préférais la photographie. Maintenant, c'est du 50% vidéo et 50% photo. La différence entre les deux : la vidéo passe en une seconde, tandis que l'on peut rester admirer une photographie pendant une journée.



### 14. Quel a été votre voyage le plus dangereux ?

Tout peut être source de danger, comme par exemple, un glacier, une avalanche. On n'est pas obligé d'aller loin pour rencontrer des dangers. Pour les réduire, je cherche avant de partir des informations sur le terrain et je questionne les gens. Celui qui m'a le plus impressionné a été l'Amazonie. J'ai été confronté à des singes voleurs, des crocodiles, des grosses araignées et des serpents. Il faut aussi se méfier des maladies tropicales.

Dans certains lieux froids, les dangers d'hypothermie guettent aussi le voyageur.

### 15. Quel a été votre plus beau voyage ?

Chaque voyage est différent. Il est lié aux personnes que l'on rencontre et à l'amitié.

### 16. Pouvez-vous nous décrire les émotions que vous ressentez lorsque vous partez à l'aventure dans l'autre bout du monde ?

Tout d'abord un peu de peur, car il faut être attentif, surveiller les dangers qui pourraient arriver. Mais aussi de la tristesse, car je dois quitter ma famille. Je pars déjà avec la tête quelques semaines avant mon vrai voyage.

### 17. Quels sont vos sujets préférés ?

Les personnes, capturer les instants de vie. Tout d'abord l'excitation est telle, que je pars déjà avec la tête quelques semaines avant mon vrai voyage. Puis il faut aussi gérer les détails logistiques, penser aux dangers qui pourraient arriver. Mais aussi de la tristesse, car je dois quitter ma famille.

### 18. Quelles sont vos applications favorites pour les images ?

Photoshop. Mais attention, trop de manipulations coupent la nature et la spontanéité de la photo. Il faut une retouche minimale.

### 19. Quels sont vos photographes préférés ?

Ernst Haas, un Autrichien émigré USA dans les années 30-40. Il fut un pionnier de la photo couleur. Ensuite, Randy Olson de la National Geographic, pour sa sensibilité dans les images. Pour terminer, Nick Brandt, un photographe animalier, pour ses images noir/blanc.

### 20. Est-ce que la photographie est un art comme la peinture ?

Oui, car pour moi, le 1er photographe a été un artiste italien du XVIème siècle, Le Caravage. Il a peint des tableaux avec la précision et la lumière d'un photographe.

### 21. Quels sont vos appareils que vous utilisez ?

Au début, je travaillais avec des appareils argentiques, après je me suis dirigé dans les numériques. Aujourd'hui j'utilise un Fuji Film Mirrorless. Il est petit, léger, et possède des qualités exceptionnelles.



## 22. Peut-on vivre en étant photographe ?

Ce n'est pas facile, mais oui. Il faut bouger, avoir des idées, des histoires à raconter.

## 23. Qu'est-ce que vous appréciez le plus à Saillon et en Valais ?

D'abord la vue, car depuis ma fenêtre, je vois le Valais jusqu'aux antennes de Loèche. J'aime aussi la dimension humaine du village. Saillon est amical, magnifique, proche de tout et hyper pratique. J'aime la façon de vivre du Valaisan, sa culture du vin, sa spontanéité. Le Valais est une merveille aussi pour ses paysages. J'adore partir à 3 heures du matin pour aller voir le lever du jour à la Pierre-à-Voir. Vous avez les plus belles montagnes du monde à quelques minutes de la maison. On se croirait sur une autre planète !

## 24. Quels sont vos projets actuels ?

Je suis en train de finir une vidéo sur l'interprofession du vin en Valais. Je poursuivrai l'année prochaine vers un projet écologique sur les changements climatiques en Antarctique...

Les élèves remercient Gianluca pour sa disponibilité. Ils ont vécu un grand moment de vie et d'humanité à l'écoute de cet aventurier moderne.

Notre gratitude également à notre photographe préféré pour la réalisation du film sur le spectacle du 40ème anniversaire de notre école primaire en fin d'année passée.

Un site à ne pas manquer sur le WEB : [www.gianlucacolla.eu](http://www.gianlucacolla.eu)

N'oubliez pas l'émission Rhône FM « Vous pouvez répéter la question ? » la semaine du 10 avril 2017 !

*Les élèves de la classe 7-8H,  
Claudy Raymond*

**250 mandarines, 12 citrons, 24 épis scintillants, 30 paquets cadeaux, 12 grands pains d'épices, du panettone, 250 chocolats de Noël, ... voici un extrait de la liste des courses effectuées par Christiane Monziona pour l'école ...**



Les élèves du centre scolaire de Saillon vont, en effet, vivre une démarche gustative pour cheminer vers Noël.

Chaque vendredi de l'Avent, les enfants se réuniront dans le hall pour un chant commun, emmenés par Inès Produit.

Puis, par petits groupes, ils iront découvrir les saveurs de Noël de façon originale. Ils vivront des expériences avec les 5 sens, guidés par tous les enseignants du centre.

Le 2 décembre aura lieu la dégustation à l'aveugle d'agrumes et autres fruits.

Le 9 décembre, l'odorat sera sollicité par différentes épices.

Le 16 décembre sera consacré à l'écoute de différents bruits en lien avec Noël.

Et le 23 décembre, le sens du toucher sera exercé par des cadeaux-surprises dans lesquels les enfants glisseront la main pour découvrir divers objets.

Le sens de la vue n'est pas oublié, puisque le hall d'entrée de l'école est décoré par les classes enfantines, avec l'aide des enseignantes et du concierge Christophe Luisier.

Cette démarche est guidée par Doris Buchard, enseignante et animatrice en éducation nutritionnelle. Pour mener à bien ce beau projet, une équipe s'est formée parmi le personnel enseignant pour en assurer la logistique. Merci à Christiane Monziona, Inès Produit, Valérie Schwitter-Thétaz, Doris Buchard et Céline Darbellay.

Les élèves du centre et leurs enseignants vous souhaitent un bon temps de l'Avent.

*Pour les enseignants du centre,  
Céline Darbellay*

# La Reine des neiges, vêtue de gris-vert



Savoir reconnaître un cornet, un bugle, un trombone ou distinguer les modes majeur et mineur. Découvrir les percussions, du glockenspiel à la batterie. Sentir la différence entre un piano et un fortissimo. Autant de subtilités que nos classes primaires ont pu découvrir ce mardi matin 18 octobre, dans le cadre d'un atelier animé par la fanfare militaire des forces terrestres ouest (FT Ouest, composée principalement de Valaisans).

Durant une heure et demie, les élèves de la 1H à la 8H ont pu ainsi faire plus ample connaissance avec les différents types d'instruments et registres. Tempo, nuances et rythmes figuraient également parmi les notions abordées, thèmes que la vingtaine de membres de la formation gris-vert s'efforçait à chaque fois de traduire par l'exemple.



Le jeune public s'est avéré conquis avant même l'interprétation de la chanson phare du film d'animation « La Reine des neiges », mélodie qui a réussi à faire perler quelques larmes d'émotion sur le visage de certains auditeurs.

Ludique, interactive et surtout inédite, cette opération séduction visait à éveiller et à stimuler l'intérêt pour la musique chez les 4 à 12 ans. « Pour nous, c'est l'occasion de faire quelque chose de différent. Au lieu de préparer des concerts en salle, c'est la première fois à ma connaissance que nous consacrons un cours de répétition complet à des ateliers de ce genre », reprenait Gaétan Maret, commandant de compagnie. « Tout en offrant aux enfants l'occasion de passer un bon moment, l'objectif est de leur donner envie de s'inscrire dans les écoles de musique et, par ce biais, d'apporter notre soutien aux fanfares locales. »

Même écho positif du côté des enseignant(e)s qui ont jugé la démonstration ludique et adaptée. L'atelier était vraiment à la portée des enfants et l'animateur en totale harmonie avec le jeune public. La démarche s'est révélée intéressante d'un point de vue pédagogique. Ces aspects font partie du programme scolaire et là, les élèves ont pu les aborder à travers une activité concrète.

*Pour le Centre scolaire,  
Pierre-André Roduit*



# Moreganize, Moodle, Doodle, l'heure est aux rendez-vous...



Chaque année, en novembre, parents et enseignants sont appelés à se rencontrer afin d'évaluer en commun le travail des élèves.

La nouveauté pour cette édition résidait dans le mode de convocation qui a partiellement glissé de la procédure papier à la convocation par le biais d'Internet... avec ses avantages notoires et quelques désagréments mineurs que les pratiques futures se chargeront d'atténuer.

Enfin le moment, se sont dits certains ! Résolument tournée vers l'avenir et les nouveaux moyens de communication, l'école se doit également d'être représentative de toutes les couches de la population, notamment celles dont l'usage de l'internet n'est que peu coutumier.

Cela existe encore, me direz-vous ? La statistique établie suite à cette première tentative le prouve. Si plus de 90 % des familles sont raccordées à la toile, elles sont encore quelques-unes, pour des raisons éthiques, structurelles ou économiques, à ne pas opter pour un mode de vie connecté. C'est un choix, peut-être désuet par les temps qui courent, mais que l'institution se doit de respecter au nom de la liberté de chacun.

Le personnel enseignant, la direction et les parents je l'espère, tirent un bilan positif de cette première expérience. Le système, à l'évidence, est perfectible mais comme le dit le proverbe, il n'y a que le premier pas qui coûte. Cette étape est globalement franchie. Les voyants sont au vert et tous les retours, remarques, suggestions serviront à le rendre encore plus convivial, tout en préservant la sphère privée et la confidentialité des données personnelles. Nous nous acheminons vers un système autonome, propre à notre établissement et dans la lignée du célèbre Doodle.

De la formule papier, nous glissons inexorablement vers la gestion numérique, déjà proposée, j'oserais même le terme imposée par le secteur privé, notamment les banques, assurances et opérateurs téléphoniques pour lesquels la facture papier, les relevés imprimés sont taxés, voire bannis au profit des décomptes électroniques.

Le système scolaire, dans les années à venir, va suivre la même mouvance. Depuis 5 ans déjà, notre établissement est entièrement géré par la plateforme ISM (Internet School Management) qui autorise une gestion plus conviviale des élèves, des notes, des absences, du suivi scolaire et surtout de la partie administrative. Année après année, de nouveaux modules viennent s'y greffer, avec leur lot d'améliorations, de confort et parfois de contraintes, notamment sécuritaires...

En pionnier du tout numérique, le Département de la Formation et de la Sécurité a renoncé, à juste titre, à la version papier de ses directives et de ses documents officiels. A nous de lui emboîter le pas en suggérant progressivement le même moyen de communication, tout en sachant que l'école ne proposera et n'exigera aucune donnée confidentielle par ce canal.

Après les convocations par le biais d'internet suivront les informations officielles, excursions, plans de scolarité et j'en passe, informations qui seront véhiculées par la voie électronique...

Donnons du temps au temps ! Ces changements de mode opératoire viseront à faciliter les futures démarches mais nécessiteront un temps d'adaptation et surtout exigeront des différents collaborateurs du système.

- une adresse de référence
- une consultation régulière de la messagerie
- et surtout la volonté de pérenniser le partenariat famille-école

On s'y achemine lentement mais assurément...

Ce n'est que musique d'avenir ! Entretemps, réjouissons-nous et savourons les traditions ancestrales et féériques dont l'homme, depuis la nuit des temps, s'en délecte à chaque édition.

Joyeuses Fêtes !

*La Direction, Pierre-André Roduit*



## Agenda 2017

- **Village de Noël** *17.12 au 08.01*
- **Assemblée générale des mycologues** *20.01.2017*
- **Assemblée générale de l'Association des Amis du marbre de Saillon** *26.01.2017*
- **Assemblée générale de la Société de Développement de Saillon** *30.01.2017*
- **Assemblées bourgeoise et primaire** *20.02.2017*
- **40<sup>ème</sup> anniversaire du Chœur Mixte la Laurentia** *07 et 08.04.2017*
- **Chasse aux œufs dans le bourg médiéval** *15.04.2017*
- **Fête de l'asperge** *06.05.2017*
- **Caves ouvertes en Valais** *25 au 27.05.2017*
- **Assemblées bourgeoise et primaire** *30.05.2017*

Parents d'accueil | Travaux publics | Tapagoilles | Administration | Conseil municipal et Judiciaire | Conciergerie



*C'est avec plaisir que les Autorités et les Collaborateurs de la Commune de Saillon vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2017.*